



Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20260512-2026_081_DEC-DE



DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Fête de la musique 21 juin 2026**
Scènes couvertes - Société Kentec (1.1)

Service : *Culture, Évènements et Associations (NK)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le devis n° 247 du 29 avril 2026 remis par la société Kentec annexé,

VU le budget 2026,

VU l'engagement comptable n° 26D-002181,

CONSIDÉRANT que la signature avec la société Kentec du devis relatif à la location de 3 scènes couvertes avec sonorisateurs à l'occasion de la fête de la musique 2026, relève du cadre des marchés à publicité libre et adaptée, articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique,

DÉCIDE

✚ **DE SIGNER** le devis précité pour un montant total de 4 899.05€ HT, soit 5 878.86€TTC.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 12 mai 2026.
Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 13 mai 2026, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 13 mai 2026.